



DÉLIBÉRATION N°2026-53

Séance du mardi 30 juin 2026

LE 30 JUIN 2026 À 18H30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER, RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 24 JUIN 2026, S'EST RÉUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, AU LIEU HABITUEL DE SES SÉANCES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GILLES CUSIN, MAIRE.

Nombre de Conseillers

En Exercice	19
Présents	13
Votants	19

Présents : M. Gilles CUSIN, Mme Caroline LEEMANS, M. Dominique BARIL, M. Philippe GIRAUD-CHATILLON, M. Serge SERRA, M. Philip VALANDRO, M. Laurent PRAT, Mme Aurore CLEMENT, Mme Jessica LAUVERGEON, Mme Chrystelle FAURE, Mme Laura PAUTLER, Mme Lisa BRISSAC, Mme Eloise BURR.

Pouvoirs :

M. Viven BINAMICKA-LUWAMOU avait donné pouvoir à Mme Eloise BURR
Mme Zahia BOUKTAB avait donné pouvoir à M. Philippe GIRAUD-CHATILLON
M. Laurent VIAL avait donné pouvoir à M. Gilles CUSIN
Mme Sylvie MEURIOT avait donné pouvoir à Mme Chrystelle FAURE
M. Nicolas ANTHÉRIEU avait donné pouvoir à M. Dominique BARIL
M. Mickaël CHAPÉLLE GARCIA avait donné pouvoir à M. Philip VALANDRO

Absent :

Secrétaire de séance : M. Philip VALANDRO

OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES ET DES ÉQUIPEMENTS, ET DE LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC

Dans la continuité du soutien de la commune au tissu associatif, les associations murvielloises pourront bénéficier d'une mise à disposition à titre gracieux des salles, espaces publics et équipement pour l'organisation de leurs activités régulières ou pour l'organisation d'évènements spécifiques. Ces mises à disposition feront l'objet de conventions individuelles sur demande des associations.

Pour les particuliers, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'actualisation des tarifs de location des salles municipales et des équipements et de la mise à disposition de l'espace public à compter du 1^{er} juillet 2026, selon les barèmes ci-dessous :

Salles municipales :

	TARIFS		CAUTION	
	JOURNEE	WEEK END	MENAGE	SALLE
SALLE LAMOUREUX				
Tarif particulier murviellois(e)	250 €	500 €	50 €	500 €
Tarif particulier hors murviellois(e)	500 €	1 000 €		
Panneaux occultants (en plus)	50 €	50 €		
SALLE MARIUS				
Tarif particulier murviellois(e)	100 €	200 €	25 €	250 €
Tarif particulier hors murviellois(e)	150 €	300 €		
SALLE MORRASTEL				
Tarif particulier murviellois(e)	90 €	180 €	25 €	250 €
Tarif particulier hors murviellois(e)	140 €	280 €		
JARDIN MAIRIE				
Tarif particulier murviellois(e)	50 €	75 €		100 €
Tarif particulier hors murviellois(e)	100 €	150 €		

Équipements :

	TARIFS UNITAIRE	
	JOURNEE	CAUTION
TABLE	3 €	100 €
BANC	2 €	50 €
CHAISE	1 €	50 €
ECOCUPS	GRATUIT	1 €
VIDÉOPROJECTEUR	20 €	300 €
BARNUMS	100 €	500 €
TOULOUSAINES	2 €	80 €
PODIUM	20 €	300 €

Par ailleurs, il est proposé d'accorder au personnel municipal ainsi qu'à l'ensemble des élus la mise à disposition gratuite une fois par an d'une salle municipale. Les agents et élus devront tout de même effectuer une demande et respecter le règlement intérieur de location de salle.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- **D'APPROUVER** la mise à disposition gratuite pour les associations murvielloises des salles municipales, de l'espace public et des équipements à compter du 1^{er} juillet 2026,
- **D'APPROUVER** l'actualisation des tarifs de location des salles municipales et des équipements et de la mise à disposition de l'espace public à compter du 1^{er} juillet 2026,
- **D'ACCORDER** la mise à disposition gratuite une fois par an aux agents municipaux et aux élus de la commune d'une salle municipale,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec la présente délibération

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette délibération par :

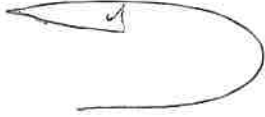
POUR : 19 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Philip VALANDRO
Secrétaire de séance



Gilles CUSIN
Maire de Murviel-lès-Montpellier



Certifié exécutoire compte tenu de :

sa transmission en préfecture le 03/07/2026

et de sa publication le 03/07/2026

et/ou de sa notification le _____